

LA COUVERTURE HOMME OU FEMME CLE

QUI EST L'HOMME CLE ?

Il s'agit d'un dirigeant effectif ou d'un collaborateur qui exerce un rôle déterminant et dont la disparition serait préjudiciable sur le plan financier :

- Le dirigeant effectif ayant le pouvoir de prendre ou d'orienter les décisions stratégiques à court, moyen ou même long terme,
- Tout collaborateur sur lequel reposent des fonctions essentielles au sein de l'entreprise : personne ayant un savoir, une technique ou maîtrisant un art dont l'entreprise ne saurait se priver.

QUI PEUT SOUSCRIRE ?

L'assurance est contractée par une entreprise à son profit sur la tête de l'un ou plusieurs de ses dirigeants ou collaborateurs « clé » pour compenser le préjudice financier qui résulterait du décès, de l'invalidité ou de l'incapacité de travail de l'Homme clé.

L'entreprise doit être soumise à l'IS ou au BIC.

QUELS SONT LES OBJECTIFS DU CONTRAT ?

- ✓ Compenser une perte d'exploitation ou une baisse brutale de chiffre d'affaires,
- ✓ Assumer des charges fixes ou des engagements financiers,
- ✓ Disposer d'une trésorerie suffisante pour restructurer, recruter ou former,
- ✓ Couvrir un financement directement lié au fonctionnement de l'entreprise.

Les Capitaux et Prestations sont toujours versés à l'Entreprise Adhérente

COMMENT DETERMINER LE CAPITAL A GARANTIR ?

Le montant du capital à garantir doit s'inscrire dans un principe de réalité économique.

Plusieurs modalités de calcul possibles.

QUELLES SONT LES CONSEQUENCES FISCALES ?

- Cotisations déductibles pour l'entreprise,
- Si le risque se réalise, le capital versé à l'entreprise est un profit exceptionnel taxable à l'IS avec possibilité d'étalement sur 5 ans (année du décès + 4 ans).

LE CONTRAT HOMME CLE PEUT VENIR EN COUVERTURE D'UNE OPERATION DE FINANCEMENT :

- Lorsque la société a recours à un financement externe par un emprunt ou dans le cas d'une opération de fusion acquisition, LBO ou de rachats de parts demandée par l'investisseur (établissement financier ou fonds d'investissement),
- Par une cession du bénéfice du contrat Homme Clé,
- Par une opération de couverture de crédit reposant sur la tête de l'Homme Clé.